

HYDRO·JONQUIÈRE

DEPUIS 1914

LA MUNICIPALISATION DE
L'ÉLECTRICITÉ À SAGUENAY
100 ANS D'HISTOIRE

Ville de
Saguenay
au service du citoyen

HYDRO-JONQUIÈRE
100 ans
au service du citoyen

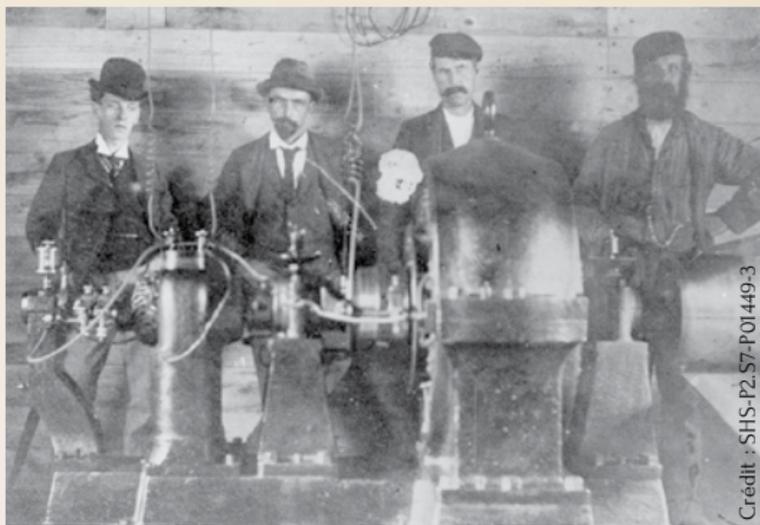


Crédit : Hydro-Québec

Compteur étalon Westinghouse datant de 1939.

UN PEU D'HISTOIRE

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme ailleurs au Québec, l'aventure de l'électricité connaît ses premiers balbutiements au cours des deux dernières décennies du 19^e siècle. Le secteur des forces hydrauliques demeure cependant peu exploité et il faut attendre le tournant du 20^e siècle, avec l'arrivée des papetières, pour assister finalement à la première transformation des besoins régionaux en électricité. À ce moment, l'industrialisation de la région va permettre le développement des ressources hydroélectriques de plusieurs cours d'eau du Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Crédit : SHS-P2.S7-P01449-3

La dynamo électrique de la pulperie de Jonquière, vers 1900.

LES DÉBUTS DE L'ÉLECTRICITÉ À JONQUIÈRE

L'électrification de la municipalité de Jonquière débute avec la création, en 1899, de la Compagnie de pulpe de Jonquière. Sous l'instigation de l'ingénieur Joseph Perron, elle marque les débuts de l'aventure industrielle. C'est en effet le 20 mai 1899 que le conseil municipal de la Paroisse Saint-Dominique de Jonquière vote la première résolution concernant l'électrification du village. Il est alors résolu: « Que la résolution qui a été passée le premier du mois courant accordant des exemptions de taxes à la manufacture de pulpe de Saint-Dominique de Jonquière, accorde aussi les mêmes exemptions de toutes taxes à ladite compagnie de pulpe pour l'établissement de la lumière électrique dans cette municipalité [...]. » Le village de Jonquière est maintenant électrifié!



Quelques années plus tard, la construction du système d'aqueduc amène la municipalité à se pencher sur la question de l'implantation d'un réseau électrique sur son territoire. C'est au début du printemps 1908 qu'elle l'envisage plus sérieusement, au moment où la Compagnie de pulpe de Jonquière lui mentionne que son réseau est à la limite de sa capacité et qu'elle n'est plus en mesure de combler les dernières demandes de raccordement à sa centrale. L'idée d'organiser un réseau hydroélectrique apparaît alors comme une alternative des plus intéressantes. À cet effet, la municipalité signe une promesse d'achat la même année concernant un pouvoir hydroélectrique situé de l'autre côté du Saguenay, à la chute de la rivière des Aulnets dans le canton de Bourget. Abandonné en septembre 1909, ce projet est plutôt remplacé par la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière aux Sables.

Au même moment, William Price finalise le rachat de la majorité des parts des associés de la Compagnie de pulpe de Jonquière. Possédant la totalité des actions en 1909, Price constate alors que la dynamo installée tout près de l'usine par les actionnaires précédents, qui alimente également le village de Jonquière en énergie électrique, est insuffisante à l'implantation du futur moulin de Kénogami. La compagnie doit donc rapidement développer ses propres centrales hydroélectriques. L'occasion se présente entre 1911 et 1913, quand elle achète de la Compagnie hydraulique du Saguenay le pouvoir d'eau de la chute Murdock sur la rivière Shipshaw. Puis, elle construit, près de son futur moulin à papier, un barrage sur la Chute-à-Bésy, le long de la rivière aux Sables. Ce dernier fournira la force hydraulique nécessaire aux meules et aux écorceurs, tout en procurant de l'électricité à la future ville de Kénogami.



LES PREMIÈRES ANNÉES D'HYDRO- JONQUIÈRE

Au printemps 1912, le conseil municipal de la ville de Jonquière propose d'acquérir le système d'éclairage de la municipalité afin d'en avoir le contrôle et d'en percevoir les revenus. Pour ce faire, la ville doit tout d'abord acquérir les installations de l'ancienne Compagnie de pulpe de Jonquière, maintenant sous la présidence de William Price. C'est le 23 avril 1914 que la ville de Jonquière signe le contrat de vente finale de la centrale hydroélectrique. Acheté de la Compagnie Price Brothers pour la somme de 100 000 \$, le pouvoir d'eau n° 2 produit alors une capacité de 700 chevaux-vapeur (500 KW).



La pulperie de Jonquière vers 1920.

Avec cette vente, la municipalité du maire J.-H. Brassard devient propriétaire des installations de la rivière aux Sables, qui comprend alors « l'écluse, le boîtier de la turbine (flumes), le réservoir formé par l'écluse, les bâtisses du pouvoir et toute la machinerie ». La transaction comprend également les « lignes de transmission et de distribution, y compris les poteaux plantés dans l'intention d'y installer des fils, mais sur lesquels il n'y en a pas encore, transformateurs et outils et bâtisses, comprenant enfin, tout ce dont se sert [...] » la compagnie pour l'exploitation du système électrique qui alimente la ville.

Le contrat contient aussi des clauses concernant l'alimentation des installations de la Compagnie de pulpe de Jonquière et des moulins de Price à Kénogami. La compagnie s'engage alors à « éclairer au premier de juin, mil neuf cent quatorze, gratuitement avec son pouvoir de Shipshaw, toutes les parties des quartiers Est et Centre, de la ville de Jonquière, située près des limites de Kénogami, et qui actuellement est éclairée par ce dit pouvoir de Shipshaw ». En échange, la ville de Jonquière maintiendra la gratuité des poteaux servant à cette fin durant la même période. Lors de la signature, la municipalité s'oblige également à donner une exemption de taxes de 20 ans pour les propriétés de la compagnie Price à l'intérieur des limites de la ville de Jonquière.

En mars 1915, la ville de Jonquière organise officiellement son réseau de distribution. Pour ce faire, elle vote le règlement n° 25 désigné comme le « Règlement ayant pour objet d'établir son système municipal d'électricité dans la ville de Jonquière pour l'éclairage et pour force motrice, et d'en régler les conditions. » Quelques mois plus tard, le conseil municipal entérine d'autres modifications avec la promulgation du règlement n° 28 (21 juin 1915). À cet effet, la municipalité adopte avec le temps plusieurs amendements au règlement n° 25 comme ceux du 1^{er} mars 1918 (règlement n° 47) et du 20 juillet 1923 (règlement n° 68).

Rapidement, la capacité de la centrale de la rivière aux Sables s'avère insuffisante et l'on doit acheter des surplus d'électricité à la compagnie Price. Et cela, malgré l'augmentation de la force motrice de la génératrice de la centrale hydroélectrique de la municipalité en 1924. À ce moment, la capacité est haussée par l'ajout d'une génératrice de 2 500 chevaux-vapeur (1 850 KW) à celle de 700 chevaux-vapeur (500 KW) disponibles lors de l'achat en 1914.

Outre les achats d'électricité, la municipalité doit également répondre au développement rapide de la ville de Jonquière. Elle est dorénavant seule responsable de l'organisation et de la gestion de la distribution de l'électricité auprès de ses abonnés. Au fil des ans, ses installations, qui se détériorent graduellement, doivent subir des réparations importantes, et ce, dès 1930. À ce



Barrage de la ville de Jonquière en 1954.

moment, le barrage de la rivière aux Sables qui menace de s'effondrer doit être reconstruit. Pour ce faire, la ville adopte un règlement d'emprunt de 100 000 \$ (n° 117).

Lors de la reconstruction du barrage, la ville de Jonquière rencontre quelques difficultés, provenant principalement du fait qu'à une certaine étape des travaux, on doit procéder à l'abaissement du niveau de la rivière aux Sables. Pour ce faire, le débit de la rivière qui est sous le contrôle de la Commission des eaux courantes du Québec et de la Price Brothers, doit être modifié à partir du barrage Pibrac. Soulignons qu'au moment de l'achat en 1914, la ville de Jonquière avait également accepté les conditions et les conventions négociées précédemment entre la Pulperie de Jonquière et la Compagnie de pulpe de Chicoutimi concernant la distribution des eaux du lac Kénogami.

Tel que le mentionne Normande Lapointe dans le livre *Alcan vous raconte* paru en 1997 : « La ville obtint la permission de procéder à condition que le travail se fasse sans nuire à la production de la compagnie. Il fallait donc procéder le dimanche alors que les usines étaient arrêtées. Mais comme la religion et le gouvernement interdisaient le travail le dimanche, on comprend facilement que la ville eut à subir des complications supplémentaires. On réussit tout de même à compléter la reconstruction du fameux barrage. »

LES ANNÉES D'APRÈS-GUERRE

En 1946, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, le conseil municipal de la ville de Jonquière doit procéder à l'agrandissement de la centrale de la rivière aux Sables pour répondre aux nouveaux besoins de la modernité. L'électricité devient de plus en plus présente dans le quotidien de la population et il est alors nécessaire de rajeunir le service de production et de distribution dans les limites de la ville. À cet effet, on adopte le 20 mai 1946 le règlement n° 237 qui a pour objectif d'emprunter par l'émission d'obligations une somme de 225 000 \$ pour les travaux. L'emprunt permet alors l'achat d'une nouvelle génératrice de 4 000 chevaux-vapeur (2 950 KW) pour une somme de 145 000 \$, la construction d'une nouvelle bâtisse pour 62 000 \$ et l'acquisition d'un tableau coupe-circuit pour 18 000 \$. Dans ce cas, il est également mentionné : « qu'une ligne de transmission allant de la bâtisse projetée à l'usine actuelle soit construite, qu'un alternateur et autres accessoires électriques nécessaires à l'installation des machineries susdites soient achetés. »

Au fil du temps, les installations hydroélectriques de la ville de Jonquière s'améliorent en fonction des besoins commandés par la construction de nouvelles lignes électriques. L'année 1958 marque toutefois un tournant important dans l'histoire hydroélectrique de la ville de Jonquière. À ce moment, la compagnie Price met fin à l'entente qui la lie depuis le début avec la municipalité concernant la vente des surplus d'électricité. Elle prétexte alors vouloir réserver dorénavant l'électricité pour le fonctionnement de ses usines.

Dans les faits, la distribution de l'électricité dans la cité de Kénogami est un dossier chaud depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À ce moment, le conseil municipal projette de municipaliser le réseau de distribution appartenant à la compagnie Price. En 1946, un référendum en faveur de la municipalisation permet à la ville de Kénogami d'emprunter 148 000 \$ pour l'achat du réseau. En 1954, à la suite de la hausse de la vente d'électricité par la Compagnie électrique



Crédit : Collection privée

Vue générale du quartier Sud de Jonquière dans les années 1910.

du Saguenay, un projet de construction d'une centrale est mis de l'avant. Curieusement, il avorte malgré une seconde hausse des tarifs en 1958.

De son côté, la ville de Jonquière doit accepter la résiliation de l'entente entre elle et la compagnie Price. Elle se tourne alors vers la Saguenay Power Co. — une compagnie dont la majorité des actions est détenue par Alcan — pour acheter ses surplus d'électricité. Au passage, soulignons que la cité d'Arvida est alimentée depuis son érection, en 1926, par le réseau de distribution de la compagnie. C'est en 1963, au moment de la nationalisation de l'électricité au Québec, qu'il deviendra la propriété d'Hydro-Québec. Font exceptions à la nationalisation les barrages hydroélectriques des compagnies Alcan et Price.

La même année, Hydro-Québec fait l'acquisition de la Compagnie Électrique du Saguenay, une filiale de Saguenay Power Co. Cette dernière est, avec la compagnie Price, le fournisseur d'électricité de la ville de Kénogami. Lors de la nationalisation de l'électricité en 1963, le gouvernement du Québec décide d'acheter la plupart des réseaux privés. Les réseaux municipaux et coopératifs, qui sont par définition publics et qui appartiennent déjà à la collectivité, sont exclus de cette nationalisation.

TERRITOIRE DESSERVI PAR HYDRO-JONQUIÈRE



Territoire desservi
par Hydro-Jonquière

PROPRIÉTÉS D'HYDRO-JONQUIÈRE

Crédit : Hydro-Jonquière



A

CENTRALE JONQUIÈRE

Puissance: 3 900 KW
3941, rue Saint-Damase
Arrondissement de
Jonquière

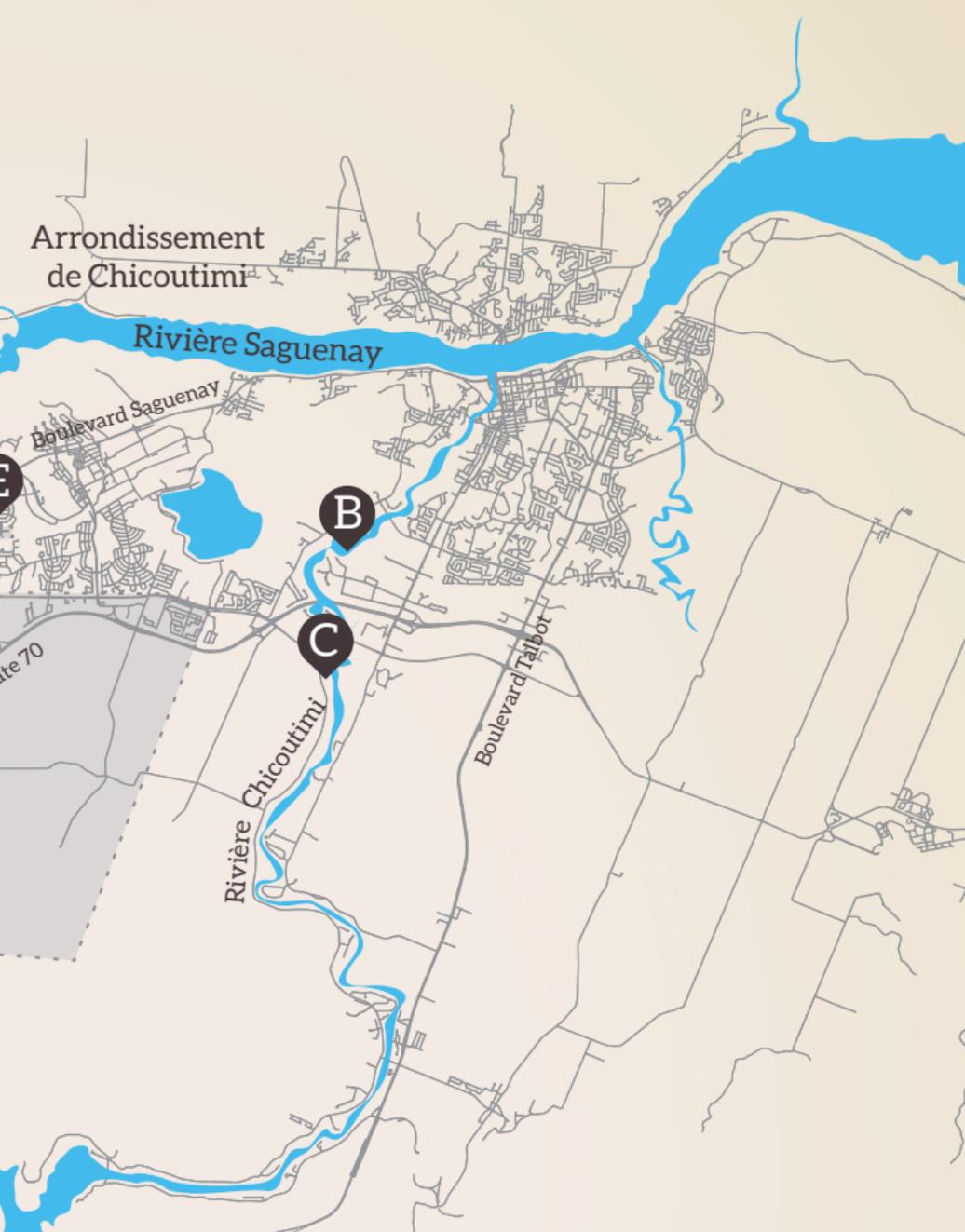
B

CENTRALE PONT-ARNAUD

Puissance: 8 000 KW
1888, rue de la Manic
Arrondissement de
Chicoutimi



Crédit : Gratien Tremblay



Crédit : Paul Cimon



C

**CENTRALE
CHUTE-GARNEAU**
Puissance: 5 300 KW
2443, rang Saint-Pierre
Arrondissement de
Chicoutimi

D

**ADMINISTRATION
HYDRO-
JONQUIÈRE**
1710, rue Sainte-Famille
Arrondissement de
Jonquière



Crédit : Hydro-Jonquière

Crédit : Hydro-Jonquière



E

**POSTE
JEAN-DECHÊNE**
1977, rue Dubuisson
Arrondissement de
Jonquière



Credit : BANQC-E6.S2.P82-1636-20A

Vue aérienne de la ville de Jonquière vers 1980.

DEPUIS LA FUSION MUNICIPALE DES ANNÉES 1970

À partir des années 1970, la ville de Jonquière se transforme et s'adapte aux nouvelles réalités municipales. Au moment de la fusion de 1975, le réseau de la ville de Kénogami est relié à celui de Jonquière pour en former un seul. En 1985, la ville de Jonquière construit le poste Jean-Dechêne. D'une capacité de 90 000 KW, il est construit au coût de 3 M\$. C'est en 1990, année de fondation de l'organisme, que Jonquière devient membre de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ). Celle-ci regroupe neuf réseaux municipaux et une coopérative : Alma, Amos, Baie-Comeau, Coaticook, Joliette, Magog, Sherbrooke, Westmount, Saguenay et la coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.



En 1993, la ville de Jonquière décide de moderniser sa centrale de la rivière aux Sables. Le projet de 62 M\$ consiste à remettre en marche cette minicentrale hydroélectrique dont la production a été interrompue au milieu des années 1980, à la suite de problèmes mécaniques survenus sur les deux turbines. Mise en service en juin 1996, la centrale ne fonctionne que quelques semaines. En effet, elle subira des dommages importants lors des inondations de juillet 1996.

Après cette coûteuse catastrophe naturelle, il faut donc reconstruire la minicentrale de la rivière aux Sables. Même les berges et les abords sont à refaire. Cette centrale au fil de l'eau — dont l'électricité est débitée sur le réseau électrique d'Hydro-Jonquière — est redémarrée à l'automne 1998 après une réfection majeure de 43 M\$. Les inondations de juillet 1996 ont également endommagé plusieurs sections du réseau de distribution, créant ainsi plusieurs pannes électriques. De son côté, la remise en marche du réseau demandera un investissement de 1 M\$ en travaux.

En 2002, lors de la création de la Ville de Saguenay, le service d'électricité municipal prendra le nom d'Hydro-Jonquière. En novembre 2009, Hydro-



Crédit : Gratien Tremblay

Centrale de Jonquière lors des inondations de 1996.

Québec cède à la Ville de Saguenay, pour la somme symbolique de un dollar, les barrages de Pont-Arnaud et de Chute-Garneau. Situés sur la rivière Chicoutimi, ils ont été également très endommagés par les inondations de 1996. En 2003, Hydro-Québec avait reconstruit les barrages et les évacuateurs. Après un investissement total de 41 M\$, les deux centrales sont reconstruites et mises en service, en 2011, par la Ville de Saguenay. L'électricité produite à ces deux centrales est vendue à Hydro-Québec Distribution.



LES SERVICES OFFERTS D'HIER À AUJOURD'HUI

En 1914, le réseau de distribution de la municipalité de Jonquière est modeste et se retrouve principalement dans le quartier entourant l'église Saint-Dominique. À cette époque, l'électricité est utilisée majoritairement pour l'éclairage. Il faut attendre l'arrivée des premiers appareils électriques entre les deux guerres, pour que les besoins en courant électrique commencent à se diversifier.

En 1915, la ville de Jonquière propose un tarif annuel de 6 \$ par année pour une lampe de 16 chandelles. Les lampes additionnelles coûtent 10 ¢ par mois ou 1,20 \$ par année. À l'époque, l'abonné doit payer pour le nombre de lampes qu'il possède, de réceptacles ou de « sockets » installés dans sa maison. Il y a même un taux spécial pour un fer à repasser de 5, 6 ou 7 livres. Dans ce cas, il faut payer à l'avance 3 \$ annuellement. Pour un fer de 8 à 20 livres, c'est 12 \$ par année.



Catalogue de la compagnie Eaton en 1919.



Installation du 8 000^e compteur à Jonquière en 1961.

Depuis le début des années 1950, l'électricité est un signe de modernité qui se retrouve dans toutes les facettes de la vie quotidienne. Se développant au rythme de l'agrandissement urbain, le réseau de distribution d'Hydro-Jonquière profite, lors de la fusion de 1975, de l'acquisition de celui de l'ancienne ville de Kénogami.

Il dessert présentement près de 21 000 abonnés. Actuellement, le réseau couvre les secteurs Jonquière, Kénogami et Lac-Kénogami. Il compte plus de 10 000 poteaux constituant environ 450 km de lignes de distribution aériennes. Hydro-Jonquière reçoit la grande majorité de son énergie électrique d'Hydro-Québec par le biais des postes de distribution Jonquière et Jean-Dechêne.

Évolution de la clientèle

1923 / 950

1927 / 1 450

1959 / 6 089

1961 / 8 000

2004 / 19 217

2014 / 20 600

Depuis 100 ans, les principales activités liées au fonctionnement d'Hydro-Jonquière concernent la distribution et la production d'électricité. Avec le temps, il fournit également les services municipaux d'éclairage public (environ 10 000 lampes), de signalisation routière par des feux de circulation (168 feux) et de radiocommunications pour tout le territoire de Saguenay. Hydro-Jonquière possède également un Centre d'électrométrie accrédité en tant que centre de service national par Industrie Canada et certifié par le Bureau de normalisation du Québec, pour la vérification et l'étalonnage des compteurs d'électricité.



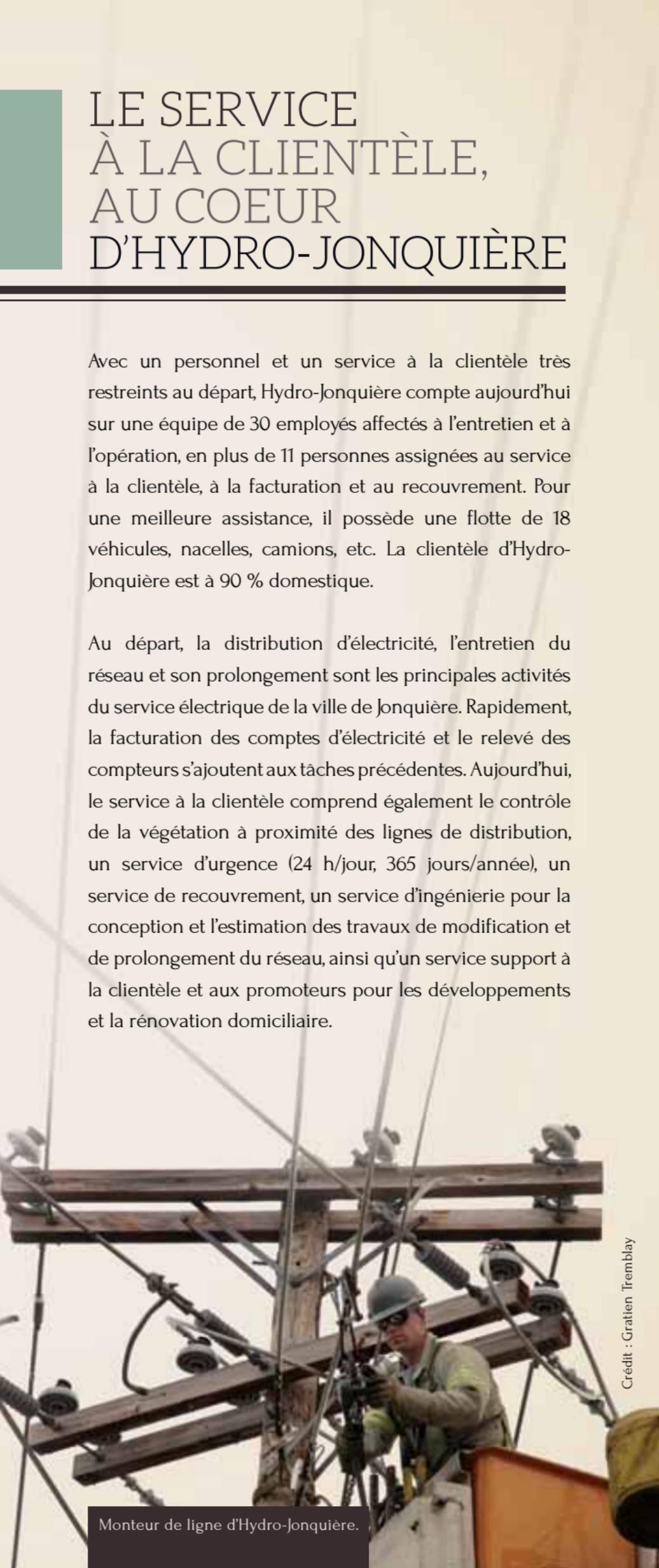
Crédit : Gratien Tremblay

Centre d'électrométrie d'Hydro-Jonquière.

LE SERVICE À LA CLIENTÈLE, AU COEUR D'HYDRO-JONQUIÈRE

Avec un personnel et un service à la clientèle très restreints au départ, Hydro-Jonquière compte aujourd'hui sur une équipe de 30 employés affectés à l'entretien et à l'opération, en plus de 11 personnes assignées au service à la clientèle, à la facturation et au recouvrement. Pour une meilleure assistance, il possède une flotte de 18 véhicules, nacelles, camions, etc. La clientèle d'Hydro-Jonquière est à 90 % domestique.

Au départ, la distribution d'électricité, l'entretien du réseau et son prolongement sont les principales activités du service électrique de la ville de Jonquière. Rapidement, la facturation des comptes d'électricité et le relevé des compteurs s'ajoutent aux tâches précédentes. Aujourd'hui, le service à la clientèle comprend également le contrôle de la végétation à proximité des lignes de distribution, un service d'urgence (24 h/jour, 365 jours/année), un service de recouvrement, un service d'ingénierie pour la conception et l'estimation des travaux de modification et de prolongement du réseau, ainsi qu'un service support à la clientèle et aux promoteurs pour les développements et la rénovation domiciliaire.



Monteur de ligne d'Hydro-Jonquière.

UN APPORT ÉCONOMIQUE IMPORTANT

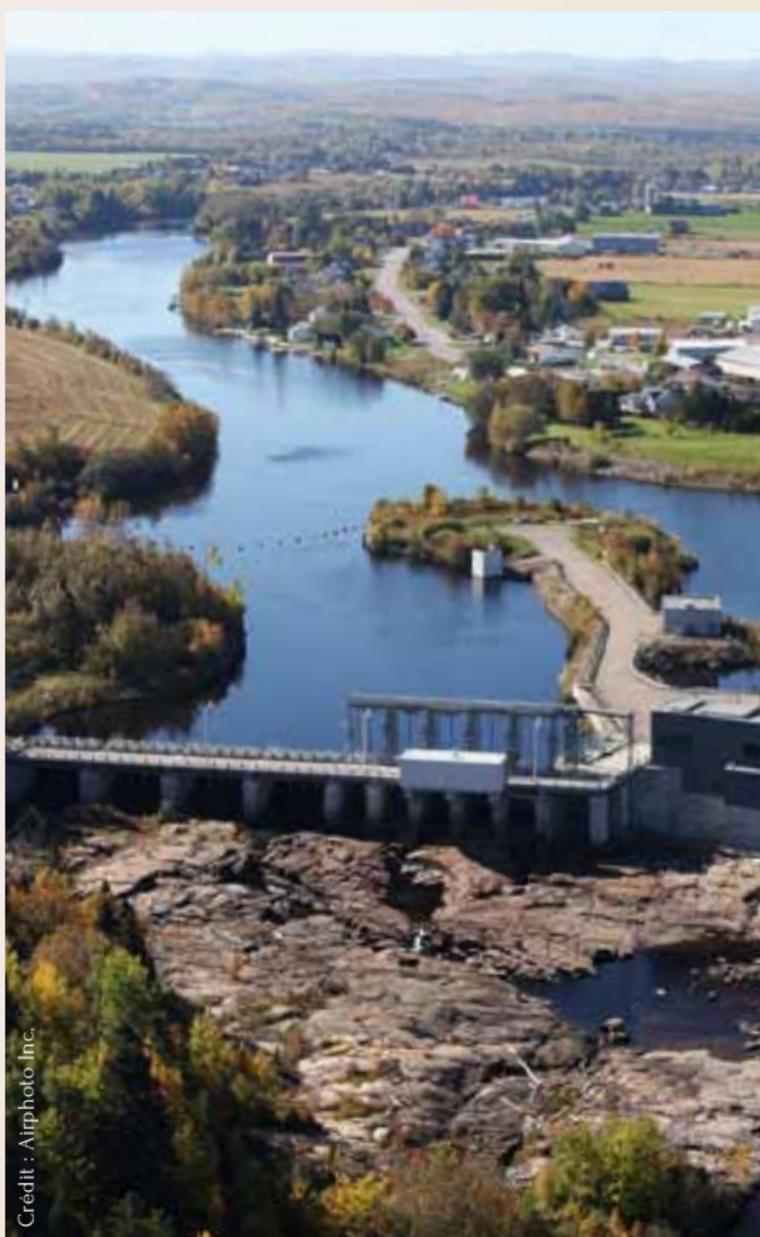
Hydro-Jonquière est essentiellement une activité commerciale dans un cadre municipal. Les bénéfices nets sont retournés à la Ville de Saguenay, contribuant à l'équilibre budgétaire de la municipalité. Hydro-Jonquière est responsable d'un important réseau de distribution, ainsi que de l'exploitation et l'entretien de trois centrales hydroélectriques: les centrales Chute-Garneau et Pont-Arnaud sur la rivière Chicoutimi, et la centrale Jonquière sur la rivière aux Sables.



En 2013, le budget d'opération, incluant le remboursement des emprunts, était de 35,2 M\$, avec des revenus totaux d'un peu plus de 45 M\$. Le réseau municipal de distribution d'électricité de Saguenay est le deuxième en importance au Québec relativement à son nombre d'abonnés après celui de la Ville de Sherbrooke.

CONCLUSION

L'histoire de la municipalisation de l'électricité à Saguenay est ponctuée par la modernisation constante de ses installations hydroélectriques. Le centenaire d'Hydro-Jonquière marque un moment phare dans l'histoire de l'électricité au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il représente également un apport essentiel à la prospérité économique de la Ville de Saguenay. S'adaptant à son époque, Hydro-Jonquière est aussi un acteur important au sein de l'association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ). Dans l'avenir, son expertise sera de plus en plus importante, surtout avec le développement des minicentrales ici et ailleurs.



Crédit : Airphoto Inc.

La centrale Chute-Garneau.



Hydro-Jonquière

1710, rue Sainte-Famille

Jonquière, Québec

G7X 7W7

Service à la clientèle : 418 698-3370

hydro-jonquiere.saguenay.ca

